

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

HONNEUR ET PATRIE!

PRIX

JOURNAL.
Rue de la Caserne n. 34.

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On s'inscrit au bureau du PATRIOTE où on reçoit les annonces, lettres et avis, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO.

L'abonnement
3 francs par an

ALMANACH FRANÇAIS.

Samedi 9. — Combat de Lübeck (Prusse) par le général Lasalle (1806.)

MONTÉVIDEO.

novembre 8 1843.

Le gouvernement de la République Orientale se s'élève par un acte de clémence au niveau des nations les plus avancées en civilisation.

Tous les amis du progrès et de l'humanité en ont tressailli de plaisir en voyant ce gouvernement suivre franchement cette voie, et agir comme doit le faire une administration forte et éclairée, placée à la tête d'une nation qui défend son indépendance les armes à la main, mais qui comme toute nation civilisée, doit avoir horreur du meurtre après le combat.

Une expédition fut faite, le 30 octobre pour enlever à l'ennemi le point désigné sous le nom de Buseo, qui lui servait à communiquer avec les navires de Brown, et par suite avec Buenos-Ayres. Ce point important fut enlevé par nos troupes presque au pas de course, et l'ennemi comme à l'ordinaire s'enfuit

à notre approche; la promptitude de l'attaque, l'ordre admirable avec lequel elle fut dirigée; surprit tellement l'ennemi que sa retraite fut une déroute complète à la quelle le 1er bataillon de la Légion des Volontaires assista, à son grand regret, l'arme au bras, à l'exception d'une compagnie détachée en tirailleurs qui inquiéta l'ennemi, lui tua quelques hommes, et contribua avec les fils du pays à assurer et protéger notre retraite, lorsque le but atteint, l'ordre fut donné de se retirer.

La surprise d'une attaque si spontanée jeta la terreur parmi les troupes ennemies chargées d'occuper et de défendre le Buseo, elles s'enfuirent en désordre; au milieu de la bagarre un officier de la marine de Brown, qui se trouvait à terre, n'eût pas le temps de regagner son embarcation, il tomba au pouvoir de nos soldats et fut fait prisonnier. Nous devons avouer qu'il n'y a pas longtemps encore, en pareille circonstance, il eût été passé par les armes immédiatement. Mais la guerre en se prolongeant à eu cela de bon, que de notre côté du moins elle s'est régularisée, et a perdu ce caractère sauvage, indigne d'hommes civilisés et qui n'est plus que le partage des satellites d'Oribe.

Cet officier fut donc conduit à Montevideo et remis à la disposition du gouvernement ainsi que quelques soldats enlevés le même jour. D'après les précédents, beaucoup de gens pensaient que ces prisonniers subiraient un jugement puis seraient fusillés.

Mais le gouvernement, comprenant mieux sa haute mission, voulant donner à ces ennemis une preuve de sa mansuétude en même temps que de sa force, renvoya à l'amiral Brown cet officier et enrôla les soldats dans les rangs de l'armée libératrice.

Cet officier qui a defilé au Buseo devant nos rangs, qui a vu notre bonne contenance et notre enthousiasme, ira dire à son "maître" l'élan et l'esprit d'indépendance qui animent les défenseurs de la capitale.

Quelle différence! entre cet acte de haute clémence, pratiqué il est vrai par toutes les nations européennes, mais inconnu; jusqu'à présent par nos ennemis; quelle différence disons-nous entre cette conduite progressive et humanitaire, et celle de nos adversaires; qui ne se rappelle l'horrible scène du 6 octobre; où quatre hommes enlevés par Brown, à la protection d'un pavillon neutre; puis livrés par lui, à Oribe, qui, après d'af-

FACILITON.

EN VÉRITÉ, C'EST DÉSOLEANT!

SEMPACH, DE M. BARBET, MAIRE DE SEVIER, AU PRÉSIDENT DU CONSEIL.

AIR: Ah! si madame le savait.

Le futur régent des Français
C'est un adorable prince;
La cour, la ville, la province,
Déjà, dans de brillans cercis,
Célebrent ses succès secrets.
Des succès si peut d'en promettre,
Car il possède esprit, talent;
Mais il n'en laisse rien paraître....
En vérité, c'est désolant.

Sait qu'il fut un simple cadot,
Qu'il était l'aîné de la race,
Qu'il ne jouissait pas de sa grâce,
Son avenir, ni ce redout.
D'une bourse qui tuche et pleut.
Ces dans-que chacun lui souhaite,
Il les cultive cependant,
Mais d'une manière discrète....
En vérité, c'est désolant.

De ses parents, de ses amours,
Les lettres, les arts sont la base;
Il seigneur apprend la phrase
Et des plus jargonneux tours.
Mais, pour son malheur.

Il aime fort le beau langage,
Le couplet, le vers raffiné;
Mais jamais il n'a fait usage....
En vérité, c'est désolant.

Dans le camp il est sans égal
Pour faire régner l'atégèse;
Et quand on a d'une livresse
Au cœur ému de géneral,
Du tambour et du corral.

Mais, négligeant ses moyens rares,
Il s'offre au soldat défilant
Ni petits verres ni cigares....
En vérité, c'est désolant.

Il fut en route, maître fier,
— C'est de très haute convenance —
Répondre avec cœur, sistance,
A l'fin-ox discours en patois
De quelque maire vilagrois.
Monsieur sur tient de sa famille
Un débit sec et coulant;
Mais chaque fois il s'oublie....
En vérité, c'est désolant.

Dans les bals, fêtes et galas
Que l'opulente bourgeoisie
Offre aux fils de la dynastie,
Receveurs, préfets, magistrats,
De monseigneur s'est grand frac.
On vante son ton, ses manières;
Mais, d'odéignant d'être galant,
Il fait la moue aux douzaines
En vérité, c'est désolant.

Les grands intérêts du pays;
Les exemples de notre histoire,
L'héritage de notre gloire,
Doivent aux prince, à notre aïe,
Donner de forts grans succès.
Sur la liberté, la liberté,
Il a sa devise plus d'un plus;
Mais nul ne sait ce qu'il en pense....
En vérité, c'est désolant.

Pour ignorer ses devoirs,
Le prince est à l'op boudé de sa vie;
Il est mal tenu, et si vite,
Mainte règle qu'il faut savoir
Braver pour le bien du pouvoir.
Au fait, le Prince est d'op malade,
Il est aigre; mais en parlant
Il est fier comme un autocrate....
En vérité, c'est désolant!

Faire voyager monseigneur
Est une idée assez plus sage,
Car si l'on a si vite passage
L'oncra de maint discours flateurs,
Il y connaît plus d'une orateur.
Il devrait, s'il est au système,
Faire aller le peuple indolent;
Mais on le fait aller lui même....
En vérité, c'est désolant.

Pour copie conforme, à son t....
(Cherrier)

LE PATRIOTE FRANÇAIS.

freuses souffrances les fit égorger et jeter à nos avant-postes. A peine vingt jours se sont écoulés les chances de la guerre remettent entre nos mains les gages de justes représailles, nous pouvons nous livrer à la vengeance, ce plaisir des démons et des Dieux, le sang de nos frères est à peine refroidi, nous pouvons y mêler celui de nos ennemis, et rendre à Orbe tête pour tête, mort pour mort. Mais non l'humanité a parlé et sa voix forte et retentissante la vengeance s'est tue, le progrès a fait un pas immense, et tous ont compris qu'entre les esclaves envahisseurs, et les libres défenseurs de l'indépendance, il doit y avoir cette différence, que les uns à l'exemple du tigre torturent et égorgent leurs ennemis tandis que les autres les combattent et leur tendent la main après la victoire.

La représentation donnée hier au bénéfice des hopitaux militaires avait attiré un nombreux concours de spectateurs peu, de places étaient inoccupées. Nous avons cependant parmi celles là, remarqué deux loges louées qui pourtant sont restées vides toute la soirée. Désireux de connaître pourquoi ces loges que nous savions louées n'étaient pas occupées nous plimés des infirmités, et voici ce que nous apprimes. Nos officiers de la marine française qu'on trouve toujours au premier rang, qu'ils aiment de soutenir l'honneur national ou de secourir une infortune desirant apporter leur offrande destinée à secourir des frères blessés en combattant, qu'ils ont le drapeau avaient retenu ces loges; un ordre supérieur leur ayant interdit le spectacle de ce soir, ils prirent spontanément la résolution d'exiger que leurs places resteraient inoccupées, préférant ce moyen honorable à celui d'exiger le remboursement auquel ils avaient droit; prouvant bien par là que leur désir d'assister au spectacle était plutôt un acte de sympathie philanthropique, qu'un désir de vaine curiosité.

LE CHEF POLITIQUE ET DE POLICE DU DÉPARTEMENT.

L'expérience ayant démontré que la pratique de ne pas publier le nom de personnes qui sollicitent des passeports, occase soit de graves préjudices au commerce par la facilité avec laquelle les débiteurs de mauvaise foi laissent leurs créanciers trompés, le gouvernement a ordonné au chef politique de n'expédier aucun passeport sans préalable publication, et en conséquence ordonne :

Art. 1er. A compter du 7 du courant le département de police n'expédiera aucun passeport sans préalable publication et pendant 3 jours consécutifs le nom de la personne qui le sollicite.

2. La personne qui sera convaincue avoir sollicité, ou usé d'un passeport avec un nom ou une nationalité supposée sera considérée et traitée comme transfuge.

3. Publié par edits et dans les journaux pendant 6 jours.

M. André LARAS.

FRANCE.

Paris, 16 août.

Les doctrinaires font de grands efforts pour faire rentrer la France dans ce système de courtoisie qu'avait eu notre révolution de 1830, si belle à son début, et consignée

depuis au profit des agitateurs et des traîneurs de sabre.

On ne parle plus que de créer des Philippeville, des Orléansville, des ponts Joinville, des rurs Montpensier etc. etc. C'est ainsi que la flatterie et l'adulation transmettent à la postérité et à l'histoire des indications fausses et erronées; destinées, un jour, à disparaître encore sous les paves populaires.

C'est ainsi que M. Thiers osa le premier exhumer le titre bas et suranne de "sujet" le substituer à la place de celui relevé par la charte de 1830, et bien plus vrai "de peuple" depuis il a eu quelques imitateurs qui ont sans doute oublié qu'avec le titre menteur de Roi de France a disparu celui de sujet.

(Commerce.)

PARIS, 10 août.

Nous nous sommes abstenus, jusqu'à présent de parler de voyage que M. le duc de Nemours a entrepris dans nos premiers de l'Ouest, nous n'avons pas voulu nous mêler à ce débordement de flatteries officielles, à cet empressement de fonctionnaires et de courtisans qui partent à l'instinct pour la population et les princes, et emportent avec eux d'apparence les sentiments réels du pays. Il ne nous eût pas davantage de faire contre le futur régent acte d'hostilité systématique.

Mais nous avons publié hier le discours prononcé par le maire de la ville du Mans; il n'est pas douteux qu'il a exprimé fidèlement les pensées de la grande majorité des habitants.

La conduite du maire est un bel exemple à imiter par tous les magistrats et chefs qui sentent comme nous que par une plus longue persistance dans cette voie de réaction politique on conduirait le pays à des révolutions inévitables.

Une copie de ce discours avait été communiquée à M. le duc de Nemours la veille afin qu'il pût préparer sa réponse, voilà de la loyauté, nous voulons l'imiter en publiant la réponse du prince et afin que l'on ne nous taxe pas de partialité dans cette occasion, entre plusieurs versions nous prenons celle de journal ministériel, et nous laissons subsister la rédaction qu'elle ne soit pas celle des journaux indépendants.

Réponse de S. A. R. Mgr le duc de Nemours.

Monsieur le maire,

Dans le discours politique que vous venez de me faire entendre, je dis ingérait des idées, voisines sans doute, mais cependant de deux natures différentes.

Vous avez discuté les intérêts particuliers de la ville et les intérêts généraux du pays. Pour produire, défendre et faire triompher les premiers, vous avez une qualité spéciale. Je serai heureux, pour moi, com. de vous prouver toute ma bonne volonté, en m'associant à vos efforts, dans la mesure de ma influence et de mon pouvoir. Quant aux intérêts généraux, vous le connaissez sans peine, votre autorité n'est que celle de tout citoyen, et l'opportunité de les traiter ici d'une manière trop explicite peut même être contestée.

Sans doute, tout Français a le droit de publier ses opinions; mais vous n'ignorez pas par quelles épreuves elles doivent passer, pour mériter le titre de vérité nationale. Vous n'ignorez pas qu'il y a des chambres, que le pays n'aime ses représentants, et que leur assemblée fait entendre, par sa majorité, une voix qui n'a jamais été méconnue. Il serait inutile de développer ici des idées qui n'auraient point de juges, des contestations qui n'auraient point de solution, et de perdre un discours sur un sujet si important, et si intéressant, à une autre époque.

Monsieur le maire, je ne suis point venu chercher ici des hommages, mais des sympathies. J'ai été heureux de vous rencontrer par un de ces hasards de nos réunions, dans le développement au 10, qui ne se sépare pas du

devoir de notre pays. Sans doute j'appartiens à la jeune génération, mais mon désir profond est d'être utile à celle à laquelle j'ai appartenu un jour.

Dans ce vaste et heureux développement des sociétés que je souhaite au pays, n'oublions pas de laisser une place honorable au service distingué, aux mérites éminents, aux castes exercées par l'expérience, aux efforts éprouvés par les luttes avec le sort. Ne nous faisons pas un opprobre de n'avoir point vécu, c'est à-dire de n'avoir ni vu, ni connu, ni jugé. Ce n'est point à ce titre que nous appartenons; si je suis fier d'avoir été élevé avec la jeunesse d'aujourd'hui, c'est parce que j'en ai la force de rendre des services à mon pays, de le servir, de le défendre, de le défendre, s'il venait jamais véritablement en danger. C'est à ce titre que j'accepterai vos pressentes.

Appelé par suite d'un malheur de famille qui a été ressenti en France comme un malheur public, à une position qu'éloignait jadis mes vœux et mes espérances, je saurais, s'il en était besoin, conserver pure et intacte toute la confiance que me seraient confiées, et me vouer entièrement à la défense de nos institutions, de nos mœurs, de la dignité de la France.

Je suis encore heureux de me rencontrer avec vous, monsieur le maire, dans les sentiments de conciliation qui vous font oser les luttes dont ce pays a été le théâtre, et j'appelle comme vous, de mes vœux, cette union des sentiments des volontés qui fait la force et le bonheur des nations.

A peine le prince eut-il fini de parler, que d'immenses cris de vive le roi! vive le duc de Nemours! se firent entendre de tous les points du salon. L'enthousiasme éclata et redoubla de toutes parts dit la feuille ministérielle.

(Commerce.)

Voici la lettre qui accompagnait la médaille qui a été décernée à M. Ferdinand de Lesseps, consul de France à Barcelone.

Monsieur le consul, L'intérêt qui s'attache en ce moment aux événements de Barcelone, la conduite que vous avez tenue, vous font un devoir impérieux de venir témoigner à la face de l'Europe, la loyauté, l'humanité que vous avez déployées dans ces jours de malheur. Mieux que personne nous en avons été témoins, et ce témoignage de l'ingratitude de nos journaux nous ne saurions connaître la profonde reconnaissance dont nous sommes pénétrés.

Sans être jamais sorti de vos devoirs et des égards que les gouvernements doivent entre eux, vous n'avez pas tardé de prouver l'amertume que votre haute position pouvait rendre à l'humanité, sans faire de différence de rang, d'opinion ni de nation; vos soins ont été les mêmes pour tous; partout votre présence était nécessaire, vous avez vu vos jours, même au péril de vos jours et si la population entière réclamait votre protection, jamais personne ne se mita plus ardent à l'accorder.

Père de tous, vous avez obtenu le temps nécessaire pour embarquer vos blessés, et n'avez songé à vos affections que lorsque vous n'aviez plus personne à sauver.

Si votre conduite n'est au dessus de tout éloge, notre souvenir sera éternel. Qu'il soit cher à votre cœur; et que la mère patrie, de qui vous avez sauvé les enfants, y trouve une récompense digne de vous.

Acceptez, monsieur le consul, comme témoignage de nos sentiments, la médaille que nous avons l'honneur de vous offrir. Elle emana d'un vote unanime; vos faits un jour montreront avec orgueil à leurs fils cette marque durable de notre reconnaissance; la postérité, curieuse d'expliquer les emblèmes qui la composent, ouvrira l'histoire à cette belle page de votre vie, et elle lira: "A cette époque, Ferdinand de Lesseps, consul de France à Barcelone, fut bien, généreux, humain; sa conduite fut admirable."

La commission d'indemnité n'est réunie aujourd'hui sur la demande de M. de Falloux, de la droite, de la liste républicaine et radicale, à propos relative à la réduction de 10% de l'impôt. On joint que dans ce ministère, les présidents du conseil, M. Guizot, M. Thiers et M. de Falloux, s'y sont présentés et y ont porté la parole. Les nouveaux arguments MM. de

ministres ont employés pour amener la commission à l'abandon de son travail et de ses principes...

NOUVELLES DU SOIR.

On lit dans le Constitutionnel de ce soir: Nous sommes informés que ces jours derniers dix hommes des régiments se sont présentés dans cette place.

Les dernières lettres venues de Buenos-Ayres annoncent que dans cette ville l'on a célébré au son de la musique, des salves et d'illumination la victoire...

D'après la déclaration d'un prisonnier aujourd'hui de l'ennemi, l'on dit que Angel Naves est arrivé au Cerro avec 14 hommes. — Si cela est certain, à coup sûr c'est que les sauvages leurs auront donné quelques armes.

ITALIE.

D'après les nouvelles reçues de Londres par le packet anglais il paraît qu'une insurrection avait eu lieu en Italie, mais nous n'en connaissons plus le résultat.

Le Siècle publie une lettre de Livorno du 22 août, annonçant que le 19 à Bologne les détachements de carabiniers et soldats suisses qui avaient été envoyés contre les insurgés avaient déjà eu plusieurs rencontres avec ces derniers.

Les guerilles entrèrent alors dans la ville et l'on dit qu'ils tuèrent un secrétaire et deux volontaires porteurs de dépêches. Il paraît que des bandes armées avaient paru du côté de Vergato et Bazzano.

La Gazette de Cologne du 26 courant annonce que ces derniers avaient été exécutés par les agents de la justice italienne. Les révolutionnaires avaient choisi pour théâtre de leurs opérations les domaines royaux à Naples et le Pémont.

NOUVELLES DIVERSES.

— Nous lisons dans la Sentinelle: — On vient de célébrer en Prusse, avec de grandes solennités, l'anniversaire du traité de Verdun qui a été conclu, il y a juste mille ans, entre les héritiers de Louis-le-Débonnaire.

— On écrit de Kertch (Russie), le 12 juillet: Parmi les navires qui, dans le courant de cette année, ont relâché en notre port, il y en avait deux qui attirèrent au plus haut degré l'attention publique.

— Par une décision royale du 4 de mois, M. le prince de Joinville a été autorisé à assister, avec voix délibérative, aux séances du conseil d'amirauté.

— La Pologne vient de perdre un de ses citoyens distingués dans la personne de Louis Chodzko, mort le 3 mai 1843, dans ses terres, à l'âge de 73 ans.

— Par une ordonnance royale du même jour, M. le vicomte de Huguon a été appelé de nouveau à siéger au conseil d'amirauté.

— La Pologne vient de perdre un de ses citoyens distingués dans la personne de Louis Chodzko, mort le 3 mai 1843, dans ses terres, à l'âge de 73 ans.

VARIETES.

ESPOIR ET DESEPOIR.

Ces jours derniers, la gent officielle était dans l'ivresse de la joie, de l'orgueil et du triomphe; on aurait pu chanter au Juste-Milieu: « Jamais je ne t'ai vu comme ça. »

A l'intérieur, le budget venait d'être voté, et tout semblait à nos guizotins couleur d'écarlate, ce qui, à leurs yeux, est bien plus gracieux que la couleur de rose.

Les fêtes anniversaires de la révolution de 1830, cette espèce de Mont Thiel Pharis, qui revenait chaque année, à époque fixe, jeter l'émoi dans la salle du festin officiel où l'on mangé la France, rappeler aux convives des souvenirs inquiétants et importants et troubler un instant la digestion; — ces anniversaires, disons nous, avaient été complètement supprimés cette année; en d'autres termes, après avoir en terre les écus de contribuables, les guizotins étaient parvenus à cette rareté de les mettre au jour.

Mais ce qui portait au comble la jubilation guizotine, c'est un évènement qui, quel qu'il soit, est toujours comique et un peu ridicule. On se souvient qu'il y avait bien de quoi. Par exemple, dans l'univers d'ignorance avec lequel on se livre à l'interprétation de la Russie, toujours l'abbé Juste-Milieu. On sait qu'il ne se gêne pas, on se

cher à son sujet les mots les plus disgracieux du vocabulaire cosaque.

On voit que le farouche Nicolas, bien loin de se laisser déshonorer par l'humilité de caniche, la patience de chameau, que les hommes de la paix partout et toujours opposent à ses épithètes plus que brisées et à ses bruyantes, a au contraire redoublé d'arrogance et de brutalité.

Or, voilà que tout à coup (il y a de cela quelques jours) le ministère guizotin apprend que M. Pahlen, l'ambassadeur in partibus de Nicolas près la cour de France, doit quitter Saint Pétersbourg pour se rendre aux eaux d'Aix en Savoie.

Donc le Juste Milieu était démesurément fier de la prochaine venue d'une excellence cosaque; il en rendait grâce aux dieux et à la goutte de M. de Pahlen.

Les feuilles ministérielles, embouchant la trompette, s'étaient empressées d'annoncer ce superbe événement. Elles avaient même pris soin d'elles de proclamer que M. de Pahlen séjournerait à Paris et qu'on faisait des préparatifs à l'hôtel de l'ambassade de Russie.

Ainsi donc la France, qui au temps de l'empire forçait les potentats étrangers à venir lui faire humblement la cour en personne, devait, d'après M. Guizot, se trouver exotiquement flattée et honorée de ce qu'une chaise de poste d'ambassadeur russe traversa son territoire, parce qu'il n'y a pas moyen de faire autrement.

Les ministres d'octobre se moutraient, dit-on, incalculables de cette mésaventure; ils sont capables de se lancer sur la route de Carthage afin de courir comme des gamins derrière la voiture de M. de Pahlen.

(Cherbourg.)

NOUVEAU DU PORT.

Genes, brick tarde Argyle, sort pour Buenos Ayres. Buenos-Ayres, golette de guerre anglaise. Un paquebot qui suit pour le Bassa. Ma douado, corvette de guerre britannique.

AVIS.

On demande un sous-maitre dans l'Institution de M. L'abbé Paul, rue du 25 Mai n. 342.

AVIS.

Le magasin de modes, si échouant, de Mme Grosin Dubois, rue du 25 Mai n. 174 et 176, étant à vendre les personnes à qui il peut être utile de s'adresser leurs propositions à M. Michoud, un des commissaires provinciaux, rue de Valenciennes n. 65, avant lundi prochain 13 du courant.

LE PATRIOTE FRANCAIS.

AVIS.

Les créanciers dans les affaires du défunt P. Tibbet ont dans leur dernière réunion: révoqué l'avis pour la troisième et dernière fois tous les créanciers du défunt, de se présenter à la réunion qui aura lieu le lundi 13 du courant à midi, au domicile de M. J. Hugué, magasin de comestibles (cuadro du Lion d'Or) lesdits créanciers sont invités à ne pas oublier, d'apporter toutes pièces relatives, soit comptables notes réglés ou non réglés, et surtout ne pas oublier le jour et l'heure. Les créanciers absents et adoubés, de ne reconnaître aucun compte, passé le jour et l'heure.

Pour que cette décision parvienne à la connaissance de tous, elle est publiée dans les journaux le Patriote et el Nacional.

Montevideo le 3 novembre 1843.
Les Syndics.

AVIS.

La commission directrice des actionnaires pour l'achat des d'été de la douane pour l'année 1844, invite M. M. les actionnaires à se présenter le 13 du courant à midi à la salle des séances en la maison de D. Astorza Montevideo rue de 25 Mars, pour prendre connaissance des travaux de la commission jusqu'à ce jour, et procéder à l'élection des membres de cette dernière en remplacement de ceux qui ont résigné. La commission recommande à M. les actionnaires la plus prompte assistance, provenant de ceux qui pour quelque motif manqueraient d'y venir, qu'on les considérera comme s'ils n'ont pas été que la majorité aura résolu sur les points en litige à la discussion de M. les actionnaires.

Montevideo 7 novembre 1843.

AVIS DIVERS

AVIS.

NOUVEAUTES.

M. les Marchands tailleurs et confecteurs trouveront au boulevard Argentin un des Trois-Trois numéro 126, presqu'à face du café du Commerce, un magnifique assortiment de étoffes pour gilets et pantalons, tels que: queues, courtes, carbenières, satin, serge, velours noir, gris, gros-grain, mâtelés, velours uni et broché, cravattes, arger, gaines, doublures, boutons, et un choix de tout ce qui concerne leur état.

Les dames du magasin ne négligeront rien pour obtenir, par la modicité de leurs prix, la confiance des acheteurs.

AVIS.

Les passagers arrivés en janvier 1841 pour compte de Jean Pierre Jaureguiberry dit Jonjon et bord du navire Alzara capitaine Dubouché et qui ont des cautions en France sont invités à passer à la maison Gerat dit Etschschoury rue de la Convention pour payer le montant de leur passage, dans le délai de 10 jours, à défaut de comparution, ils sont prévenus que les titres vont être renvoyés en France pour poursuivre les cautions.

Jean Pierre Bécop.

Secrétaire général dudit J. P. Jaureguiberry.

AVIS AU COMMERCE.

Par suite de départ pour la France, de M. H. Escher, la liquidation de la maison Ayuso frères, arrivés au terme de sa société, sera faite par M. Arsène Isabelle ex-chancelier du consulat général de France, qui a été investi de tous pouvoirs à cet effet.

AVIS.

Des dames étrangères, habitant une fort jolie maison, désirent louer, à un français, une ou deux pièces en ville ou garnies.

S'adresser au bureau du journal.

AVIS.

Messieurs les créanciers de Monsieur Grosin Dubois, rue du 25 mai, n. 174 et 176, sont invités à remettre leurs comptes audit domicile dans le plus bref délai possible.

AVIS.

On désire acheter un bon billard, la personne qui en possède un, peut s'adresser à M. Derroy, pharmacien de L. Lucien, qui indiquera la personne qui en a besoin.

AVIS.

Le navire français La Clémence, capitaine de requiberry devant partir par contrat, le 31 au ce mois, messieurs les passagers sont prévenus qu'ils doivent régler le montant de leur passage, chez messieurs E. Raymond et Theriac, rue du 25 Mars, numéro 108.

AVIS.

On prie les personnes qui auraient trouvé deux anneaux d'or, dont l'un porte les initiales M. G., l'autre étant brisé et portant dans l'intérieur les initiales A. G. M. C. G., de vouloir les lui en rapporter au bureau du Patriote, on remettra la moitié de la valeur de ces objets à la personne qui les rapportera ou pourra en donner de son eigenement.

TRIBUNAL MILITAIRE.

Le tribunal militaire pourvu de tenir dorénavant dans un local plus spacieux, fait savoir que dorénavant les causes qui s'y discuteront se feront connaître par la presse par anticipation afin que les Officiers et les citoyens qui voudront assister de l'ordre qui règne dans les actes judiciaires puissent y assister.

Ligne des fortifications dans la maison des cadets et demi du Porton principal.

Octobre 6 1843.

AVIS.

Le sieur Jean Desboscq, ayant vendu son magasin, situé rue de la Doune, à M. Charvet, prie les personnes qui ont des comptes dépendants dudit magasin, de se présenter jusqu'au 15 du courant.

AVIS AU COMMERCE.

M. Deroux, capitaine du brick français Indien, anciennement commandé par le capitaine Frémont, a l'honneur de prévenir que les personnes qui ont des comptes à réclamer de ce navire sont invités à les présenter, chez MM. Isabelle et fil., négociants, jusqu'au 18 du courant, faute de quoi, ils n'auront réglés qu'au retour du navire en France.

Montevideo, le 7 octobre 1843.

AVISO AL PUBLICO.

El abajo firmado para en conocimiento d l público que se trata p... el Sr. Grand... de... que se trata p... de... que se trata p... de... que se trata p... de...

Montevideo, 8 de Octubre de 1843.

Jose Q. F... ..

AVIS.

On désire louer à louer une grande maison soit à un rez de chaussée, soit à étage, offrant pour le prix, toutes les garanties possibles. Les personnes qui en auraient, sont priées de s'adresser au college français de Mmes Guyot, rue Washington n. 82, ancienne rue San-Diego.

AVISO.

Al público que se ha vendido la fonda situada en la calle de Maiones, de la propiedad de los señores D. Tomas Dorigo y D. Pablo Fero, los señores que tengan cuentas contra dicha casa, ocurriran dentro de seis dias.

Montevideo, septiembre 30 de 1843.

AVIS IMPORTANT.

Livres à vendre récemment reçus de Paris et qui se trouvent de resto dans l'institution de M. l'abbé Paul, rue de 25 Mars n. 342. Une unique langue le Espagnol, et Espagnol français, reliure très riche: id. tout en français. Dictionnaire français espagnol et espagnol français par T. losada. Histoire de Napier avec cartes, plans de bataille etc par Norvins. Physique avec planches par Biot. Géométrie ou traité de la figure de la Terre, comprenant la Topographie, l'Arpentage, le nivellement, la Géométrie terrestre et astronomique, la construction des cartes etc par Francoeur professeur de la faculté des sciences de Paris.

Ouvrages complètes de Mirabau. Histoire de la révolution française par Thiers. Cartes géographiques, statistiques, Matemáticas. Gramática de Chantreau.

AVIS.

Des renseignements sont demandés par leur famille, sur le sort des nommé François Souhait, marin, natif de Marseille, qui se trouvait en 1819, 20 et 21 chez Jean Marie sur le môle. Et Julien Burghetta, natif de Marseille âgé de 23 à 24 ans.

Les personnes qui pourraient en fournir sont priées de passer au bureau du Patriote où des communications importantes sont déposées pour les intéressés.

AVIS AU PUBLIC.

En réponse à l'avis de Madame Saturcina Navarro de Lira, inséré dans le N. 1110 du Nacional, M. Joseph Reynaud répond:

1.° Qu'il ne refuse pas de payer le loyer de l'imprimerie Orientale: mais qu'il est en contestation avec la dite dame pour la quotité de ce loyer.

2.° Qu'une fois cette contestation terminée, et le chiffre du loyer fixé, la commission de los prefugos a arrêté le paiement de ce loyer.

3.° Que l'imprimerie de cette dame est libre depuis le 30 juin: il était convenu avec elle que M. Reynaud quitterait l'imprimerie Orientale le 1. er juillet 1843: le 30 juin l'imprimerie était libre, et le propriétaire de la maison était averti depuis le 15 que M. Reynaud la quittait. Avis en fut donc fait au propriétaire. La preuve en sera faite au bureau.

AVIS.

Les personnes qui désirent apprendre à danser, le balon ou la contre-pointe, voudront bien se présenter à la salle située rue du 25 de Agosto, n. 181.

S'adresser à M. Baptiste Carliannet.

Le Gerant, J. REYNAUD.

Imp. No. Constitucional, line de las Cámaras No. 21